



Formulaire d'intention de participation à l'opération ECLAIRS



Le projet ECLAIRS vise à créer une à plusieurs boucles d'autoconsommation collectives sur Rennes Sud, reposant sur une production locale d'énergie renouvelable, avec des panneaux solaires installés sur des toitures de bâtiments publics et privés. L'électricité produite sera consommée par des particuliers, des acteurs publics et privés. L'opération repose sur un financement citoyen via CIREN, une animation via l'association Énergie du Pays de Rennes (EPR) et une ingénierie de projet via COHERENCE ENERGIES. Des actions spécifiques de mobilisation des consom'acteurs et un accompagnement à la maîtrise de l'énergie sont prévus.

Je, soussigné(e) :

Mme M NOM : Prénoms :
 NOM de jeune fille :
 Profession :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Téléphone : Portable : Courriel :
 Consommation électrique annuelle (si connue) : kWh
 OU Composition du foyer : personnes Chauffage électrique Eau chaude électrique

- **Reconnais être intéressé(e) par la fourniture d'électricité locale et renouvelable et souhaite acheter à la société CIREN un forfait de kWh prépayé pour :**

Volume de consommation : 1000 kWh 1500 kWh 2000 kWh Autre :
 Tarif choisi : SOUTIEN, soit 0,08747 € HT par kWh BASIQUE, soit 0,07918 € HT par kWh ECO, soit 0,05279 € HT par kWh ¹
 Soit un total de : kWh x € = € HT pour le forfait choisi

- **Ai bien noté que la vente concrète de forfait sera réalisée ultérieurement par l'émission de bon de commande et que le présent formulaire n'engage en rien le (la) soussigné(e).**

Je comprends que la participation à l'opération d'autoconsommation collective nécessite :

- d'habiter dans le périmètre d'autoconsommation tel que décrit dans l'arrêté du 21 novembre 2019 et dont un aperçu est donné sur le site <https://energiesdupaysderennes.fr>
- de disposer d'un compteur Linky et d'autoriser CIREN à activer la collecte de mes données de consommation au point de raccordement concerné.

Fait à le Signature

Fait en deux exemplaires

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de CIREN SAS.

1. sous réserve de faire partie des locataires de bailleurs sociaux partenaires de l'opération.

En savoir plus sur l'opération ECLAIRS

Energie Citoyenne Locale Autoconsommation Innovante Rennes Sud

L'autoconsommation vous ECLAIRS ?

ECLAIRS est une opération d'autoconsommation collective d'énergie solaire produite localement. En rapprochant production et consommation au niveau local, sur le modèle des circuits courts, l'enjeu est de proposer un modèle vertueux et de contribuer aux objectifs régionaux de production d'énergie renouvelable.

Pourquoi ?

Pour renforcer localement la production et favoriser la consommation d'énergies locales et renouvelables.

Pour accélérer les transitions et réduire notre empreinte carbone.

Qui ?

Des habitants motivés pour apporter leur pierre à l'édifice de la construction d'une nouvelle manière de vivre leur territoire.

Plus il y a de participants, plus le projet est légitime et viable !

Comment ?

Les contributeurs conservent leur fournisseur et leur contrat d'énergie, les unités de production photovoltaïque sont gérées par une coopérative citoyenne et sont raccordées au réseau avec un compteur.

Où ?

Deux boucles locales sont prévues sur Rennes Sud et représentent deux zones circulaires de deux kilomètres de diamètre, centrées sur les quartiers de Francisco Ferrer et Bréquigny. Un aperçu de ces deux périmètres est donné sur le site <https://energiesdupaysderennes.fr>

Acteurs de l'opération

Le pilotage du projet est assuré par un consortium impliquant les trois structures : Energies du pays de Rennes, CIREN et Cohérence Energies.

Des partenaires publics et privés sont déjà engagés dans l'opération : Ville de Rennes, Rennes métropole, Région Bretagne, Energ'lv...

ECLAIRS a reçu le soutien de l'Union Européenne à travers l'Appel à Projets « Boucles locales

d'autoconsommation collective » porté par la Région Bretagne.

Énergies du Pays de Rennes

Énergies du Pays de Rennes est une association loi 1901, créée le 16 octobre 2017. Elle a pour but de favoriser la transition énergétique sur le territoire du Pays de Rennes par l'implication de tous les citoyens qui le souhaitent. L'objectif est de donner envie au plus grand nombre de devenir acteur dans la transition énergétique : par de la pédagogie autour des notions de production d'énergie sur le territoire, de consommation d'énergie, individuelle et collective, et par de l'innovation dans les réalisations menées à bien.

CIREN

L'association Energies du pays de Rennes a inscrit comme l'un de ses piliers fondamentaux de mettre en place et faire vivre une entité de production d'électricité de source renouvelable et locale sur Rennes et les alentours.

Cette entité est construite par les citoyens, apporteurs de capitaux, et des partenaires privilégiés, qui font partie de l'écosystème autour de ce projet.

Les sociétaires, dont les citoyens, sont acteurs dans la gouvernance de cette entreprise.

Cohérences Energies

Société indépendante, Cohérence Energies intervient depuis 2008 auprès d'acteurs publics et privés sur les territoires tant dans la performance énergétique du bâtiment que dans le déploiement des énergies renouvelables.

Cohérences Energies accompagne depuis plusieurs années des projets d'autoconsommation collective sur le territoire français.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen
de développement régional

CIREN, SAS au capital initial de 26 500 € - RCS Rennes B 850 580 713

Adresse postale : CIREN, 10 rue Théodore Botrel, 35000 Rennes

Contact : ciren@gmx.fr, ou eclairs@coherence-energies.fr

Plus d'informations : <https://energiesdupaysderennes.fr>